







Orange signe une convention avec l'Etat, le Département de l'Aude et Carcassonne Agglo sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Carcassonne Agglo.

Réunis ce jour au siège de Carcassonne Agglo, la Préfecture de l'Aude représentée par Marie-Blanche Bernard, Secrétaire Générale, André Viola, Président du Conseil départemental de l'Aude, Régis Banquet, Président de Carcassonne Agglo et Salomon Botton, Délégué régional Orange ont signé une convention sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Carcassonne Agglo (hors commune de Carcassonne).

Orange a commencé à investir sur ses fonds propres pour le déploiement de la fibre (FttH Fiber to the Home) à Carcassonne : d'ores et déjà, 7 600 foyers sont éligibles à une offre fibre optique. Les travaux se poursuivent. Et au sein de Carcassonne Agglo, le déploiement interviendra en 2017 à Palaja, Berriac et Villedubert (1 526 logements répartis sur les 3 communes de cette première tranche). Puis à :

- Caux-et-Sauzens, Lavalette, Preixan, Roullens (2ème tranche)
- Villemoustaussou (3^{ème} tranche)
- Fontiès d'Aude, Rouffiac d'Aude, Trèbes (4ème tranche)
- Alairac, Cavanac, Cazilhac, Couffoulens, Leuc, Mas-des-Cours, Montclar, Montirat, Pennautier, Pezens, Villefloure

A terme, ce sont près de 44 000 foyers qui seront raccordés par Orange dans les 23 communes de Carcassonne Agglo. Les habitants et les entreprises de ces villes pourront bénéficier de débits améliorés et ainsi accéder à de multiples usages.

La convention signée ce jour facilite, d'une part, le partage des informations, les modalités et le calendrier de déploiement du réseau FttH par Orange avec les collectivités territoriales et l'Etat et, d'autre part, permet d'accompagner le déploiement de ce réseau. Elle précise également le périmètre des investissements privés réalisés sur les fonds propres d'Orange. Il s'agit donc d'une étape visant à optimiser l'articulation des investissements privés et publics dans un contexte national de maîtrise forte des dépenses.

Carcassonne Agglo s'engage à accompagner Orange pour le déploiement du réseau FttH en facilitant ses démarches auprès des syndics et bailleurs sociaux et en coordonnant les opérations (études, implantation d'armoires....) avec les communes.

Ces collectivités posent ainsi les bases d'une infrastructure qui va permettre une amélioration très significative pour les entreprises et les particuliers des usages liés à la fibre.

Un déploiement progressif

Ce programme participe de la couverture très haut débit du département de l'Aude, concomitamment au programme de même nature déployé par Orange sur la communauté d'agglomération du Grand Narbonne et à la création d'un réseau d'initiative publique porté par le Syaden pour le compte du Département et soutenu par les intercommunalités audoises, l'Etat et la Région.

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants contactent dès aujourd'hui leur syndic ou leur bailleur et demandent que le sujet du raccordement de leur immeuble soit abordé et voté en Assemblée générale. Dès lors, et dans la mesure où le réseau est présent dans la zone, Orange pourra installer les points de branchement dans chaque immeuble et les habitants pourront sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de leur choix pour effectuer le raccordement final à leur domicile.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte (compatible ordinateur, tablette et smartphone) de la couverture fibre pour s'informer sur son déploiement.

Et, si l'on est situé à l'intérieur d'une zone de déploiement et pas encore éligible, on peut manifester son intérêt en remplissant un formulaire en ligne sur interetfibre.orange.fr afin d'être informé par Orange dès que le logement deviendra éligible.

Le 100% Fibre, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans de la maison. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur et l'émergence des nouveaux usages (streaming et écrans 4K, son haute définition, caméras 360°...).

Enfin, c'est un service 100% accompagné, grâce à des outils innovants et des experts présents à chaque étape. L'installation est effectuée par des experts qui assurent des travaux discrets et une mise en service des équipements avec des conseils sur les services Orange.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en 2015 et 154 000 salariés au 30 septembre 2016, dont 95 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 256 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2016, dont 194 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : <u>www.orange.com</u>, <u>www.orange.business.com</u> ou pour nous suivre sur Twitter : <u>@presseorange</u>.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse : Orange Sud, Christian Gesbert christian.gesbert@orange.com tél. 06 85 76 62 67

Contact Carcassonne Agglo: service communication 04 68 10 56 27 – srv.communication@carcassonne-agglo.fr